

**Groupement des Associations de Langues et études Etrangères
(GALET)**

**Entretien au MENESR, 21 rue Descartes avec Pascale Laborier,
conseillère SHS de Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de
l'enseignement supérieur et de la recherche**

**Mardi 29 mars 2016
18h**

Présents : Nathalie Caron (Association Française d'Études Américaines - AFEA), Erich Fisbach (Société des Hispanistes Français - SHF), Pierre Lurbe (Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur - SAES), Hélène Méar (Association Française des Russisants - AFR), Barbara Meazzi (Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur - SIES), Monique Ohana (Société des Études Juives - SEJ), Marielle Silhouette (Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur - AGES)
Excusé : Pierre-Louis Reymond (Association Française Des Arabisants - AFDA)

Le GALET présente les enjeux de la façon suivante :

Il faut souligner d'abord le caractère positif de la démarche coordonnée qui articule l'une à l'autre la stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES), et la stratégie nationale de recherche (SNR). En tant qu'enseignants-chercheurs, les membres du GALET sont particulièrement bien placés pour être des acteurs de cette double stratégie nationale ; à ce titre, le GALET est donc un **interlocuteur légitime** du ministère et souhaite être reconnu comme tel.

Les deux rapports sur la StraNES et la SNR font état de pistes pour l'avenir qui concernent au tout premier chef les **spécialistes des cultures étrangères** que nous représentons, et qui ne demandent qu'à être enrichies.

Dans le **rapport StraNES¹**, l'Axe 2 (« Développer la dimension européenne et l'internationalisation de notre enseignement supérieur ») a retenu toute notre attention. Cet axe porte essentiellement sur la mobilité étudiante (entrante et sortante), et sur le développement d'une offre de formation pertinente, mais certaines dimensions, pourtant fondamentales, ne sont qu'esquissées et demandent à être développées :

- il est précisé qu'il est nécessaire de « renforcer les compétences [des étudiants français] en langues » : on ne peut que souscrire à cette affirmation, qui appelle cependant deux remarques : a) **il faut donner toute son importance à ce pluriel**, car il est vital pour l'avenir de ne pas s'enfermer dans le « tout-anglais », et de développer l'enseignement des langues étrangères dans toute leur variété. b) **les langues ne vont pas sans les cultures qui les sous-tendent** et qu'elles expriment, et c'est cette dimension culturelle à laquelle il faut donner toute sa place.

1 http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/STRANES/12/2/STRANES_entier_bd_461122.pdf

- le rapport fait référence à « un modèle européen et humaniste, qui ne se réduise pas à une vision marchande mondialisée de l'enseignement supérieur ». Il faut précisément donner chair et substance à cette notion de « modèle européen et humaniste », en accordant l'importance qu'elles méritent aux **humanités**, et en promouvant la **pluralité des langues et cultures européennes**. C'est ainsi que l'on échappera au piège de la « vision adéquationniste entre les formations et les besoins de la société », qui est si justement dénoncé par ailleurs dans le rapport StraNES.

Dans le **rapport SNR²**, le **Défi n° 8** s'intitule « Sociétés innovantes, intégratives et adaptives », et se décline selon plusieurs « orientations » dont l'**Orientation n° 30** : « Étude des cultures et des facteurs d'intégration ». Or il y est dit expressément qu'il importe de « **mieux connaître et comprendre la diversité des cultures, à la fois dans leur profondeur historique, leur langue et religions, leurs structures sociétales et institutionnelles** ». Ce point est repris dans l'un des 5 programmes d'action qui synthétisent les ambitions de la SNR, et qui concerne « l'importance de la connaissance des cultures et de l'homme, pour assurer le dialogue [...] ». Il est à peine besoin de souligner combien il est vital, pour assurer le succès de ce programme d'action, de **faire pleinement appel aux compétences et à l'expertise des enseignants-chercheurs, spécialistes des cultures étrangères, qui sont fédérés au sein du GALET**.

Le rapport StraNES n'est ainsi pas tout à fait rassurant. Nous avons, en effet, pu constater, avec une déception certaine, que nous n'y figurions pas **en tant que ce que nous sommes**, mais uniquement – ainsi apparaît-il entre les lignes –, en tant que professeurs de langues. On peut en effet remarquer que l'expression « **cultures étrangères** » n'apparaît pas une seule fois dans le rapport, et que le terme « humaniste » ne renvoie pas, comme nous l'avons d'abord cru, aux **humanités**, en tant que groupe de disciplines traitant des langues et cultures. Les adhérents de nos sociétés sont pourtant bien des spécialistes de cultures étrangères. **Une culture ne se résume pas à une langue**.

Les problématiques varient en fonction des **études étrangères ici représentées (anglo-américaines, arabes, ibériques et latino-américaines, italiennes, germaniques, hébraïques, russes)**. Néanmoins, nous avons pu identifier un certain nombre de préoccupations communes, formuler des griefs, des questions, des demandes.

Voici quelques sujets de préoccupation dont nous souhaitons faire part au ministère :

² http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Strategie_Recherche/26/9/strategie_nationale_recherche_397269.pdf

- **la disparition des départements « de langues, littératures et civilisations étrangères » (LLCE)**, allemand, espagnol et italien en particulier ; voir le projet de fermeture de la filière Espagnol à l'université de Toulon dès septembre prochain. [*Nous avons appris le lendemain de l'entretien au ministère que le président de l'université de Toulon avait abandonné son projet.*] Pour ce qui est des étudiants (en L, M et D), ne faudrait-il pas, tout simplement, renforcer le dispositif des bourses ? Dès que le montant des bourses Erasmus augmentera, le nombre d'étudiants partant augmentera aussi (alors que la bourse souvent ne couvre que le billet d'avion ou de train).]

- **la baisse des moyens consacrés à la recherche dans nos laboratoires**, en contradiction avec la nécessité de l'internationalisation et, dans notre cas, avec les grands besoins, par définition, en **missions courtes et longues à l'étranger**. Les moyens mis à disposition de laboratoires ne suffisent pas et **varient considérablement d'un laboratoire à un autre**. Nombreux sont les enseignants-chercheurs (parmi les maîtres de conférences surtout, les professeurs étant plus souvent invités) obligés de « payer de leur poche », ou bien de renoncer à leur mission. L'accès aux sources documentaires est par ailleurs très limité et insuffisant, les bibliothèques universitaires n'étant pas abonnées à certaines **bases de données numériques en humanités** essentielles. On observe quelques progrès (abonnement à JSTOR, Project Muse, etc.) mais les **disparités entre universités ou COMUes** sont vastes.

- **le nombre insuffisant de contrats doctoraux**. L'absence de financement des doctorants et l'insuffisance des moyens mis à disposition pour la mobilité à l'étranger nuit à la production de thèses.

- **la place grandissante du LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines)** ou langue étrangère pour « non spécialistes », qui conduit, selon les cas, à percevoir les enseignants-chercheurs de nos UFR et départements comme **des « prestataires » au service des autres UFR**. Il serait nécessaire de **valoriser le recrutement en LANSAD**, selon l'approche définie par le rapport StraNES de manière à ce que les langues étrangères soient enseignées par des spécialistes des cultures et littératures étrangères. Il y a lieu plus largement de réfléchir au développement d'un enseignement de qualité dans ce domaine et aux moyens à mettre en œuvre dans ce sens. Cela signifie un effort marqué dans les maquettes sur cet enseignement de langue (en heures et en coefficient), un point que le LMD n'a pas réglé. Cela signifie aussi une politique active de notre part dans les universités pour convaincre de la nécessité de cet effort dans le cadre de l'internationalisation, cela veut dire enfin attribuer à des enseignants-chercheurs les heures assurées jusque-là par des chargés de cours.

- **une structuration de la recherche inadaptée** fait qu'il est parfois difficile de trouver sa place dans des laboratoires interdisciplinaires beaucoup trop diversifiés, ou qui tendent à centraliser la recherche. Le rétablissement et la valorisation du

rattachement complémentaire (ou secondaire) permettraient à certains chercheurs isolés de trouver une place dans un laboratoire en rapport étroit avec leur champ de recherche.

- **Le manque de réflexion sur le lien entre le secondaire et le supérieur** : dans les deux cas, l'apprentissage des langues n'est pas assez diversifié (il l'est de moins en moins). La longue durée nécessaire à l'apprentissage d'une langue est ignorée ; le nombre d'heures de cours consacrées aux langues ainsi que le coefficient qui leur est dévolu dans les enseignements sont réduits à la portion congrue. Le cadre dynamique et efficace des **classes bi-langues** dans le secondaire a largement été mis à mal (sauf à Paris), l'apprentissage de la seconde langue dès la 5e ne se traduit pas dans les faits par un accroissement significatif du nombre d'heures. L'apprentissage précoce dans le primaire n'a pas fait l'objet d'un effort spécifique en personnes et en moyens, il se réalise souvent au cas par cas, les collègues du primaire ne disposant souvent ni du temps ni des capacités nécessaires pour assurer ces cours des langues, pourtant décisifs.

- **Une internationalisation qui se ferait sans nous.** Nous sommes pourtant *de facto* partie prenante de cette politique et devrions être sollicités en tant **qu'experts**, par le biais de missions, par un volet de représentation lors de rencontres internationales, dans le cadre d'une **politique active vers l'étranger** de nos universités et leur mise en réseau internationale.

Pascale LABORIER se montre sensible à nos préoccupations. Elle-même, politiste, a dirigé le centre Marc Bloch à Berlin et connaît ces questions, ayant eu l'occasion de travailler, entre 2005 et 2010, avec des chercheurs étrangers issus de disciplines multiples, notamment des langues, littératures et civilisations étrangères. Nous lui parlons de notre recherche de visibilité nationale et internationale comme enseignants-chercheurs en langues et cultures étrangères alors que nous sommes le plus souvent perçus comme des professeurs de langues ou même des « linguistes », une situation que Pascale Laborier qualifie d'« angle mort » dans l'Université.

Au sujet du financement Pascale Laborier évoque les UMIFRE (Unités Mixtes des Instituts Français de Recherche à l'Étranger), [*qui cependant ne se trouvent pas partout et qui ne concernent pas spécialement les enseignants-chercheurs en « langues étrangères » que nous sommes*].

Elle s'interroge sur l'opportunité de « postes bi-disciplinaires » qui permettraient de donner plus de visibilité à la recherche de collègues trop souvent considérés comme « linguistes », alors que leurs travaux portent sur l'histoire, la littérature ou la culture d'un pays donné. Elle lance l'idée de « postes bi-disciplinaires » qui pourraient accompagner les doubles cursus ; elle regrette qu'on n'ait pas le temps d'aborder la relation entre université et CPGE. Elle évoque « l'innovation pédagogique ».

Pascale Laborier doit formuler un « plan d'action en SHS » pour mai et sollicite notre aide. Elle souhaiterait nous rencontrer de nouveau

rapidement. Nous pourrions être une « force de proposition ». Elle attend que nous lui envoyions sous forme de notes nos remarques [*le texte ci-dessus lui a été envoyé le 7 avril*]. Pierre Lurbe lui remet la contribution du GALET aux assises de l'Enseignement supérieur, en date du 25 octobre 2012.